L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE
Est établie à l'encoignure des rues de Chartres et St-Louis, en face de la Bourse.

CONDITIONS.

DIX PIASTRES, PAYABLES [illegible] six mois d'avance : on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour dix LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; *dans le cas contraire, elles resteront à la poste.*

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nlle.-Orléans jusqu'à Plaquemines; il prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 novembre. J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,
Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

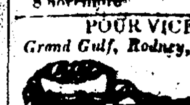

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
1 septembre—1☞

POUR PASCAGOULA.

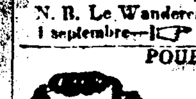

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Béloxi, et à tous les débarquemens intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les mardis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

6 août—6m J. B. BYRNE.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

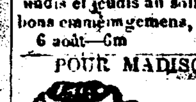

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov.

POUR LA MOBILE, (Par le fleuve.)

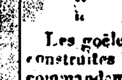

Ligne de paquebots de la Nouvelle-Orléans à la Mobile.

Les goëlettes formant cette ligne, partiront de la Nouvelle Orléans tous les quatre jours, à commencer du 1er. décembre prochain, savoir :

Goélette FANNY,	capitaine	Andrew,	1er.	décembre.
" CORINE,	"	Crocker,	4	"
" CORA,	"	Carstein,	8	"
" SARAH,	"	Stark,	12	"
" ——,	"	——,	16	"

Les goëlettes susdites sont toutes de première classe, construites expressément pour ces voyages et sont sous le commandement de marins expérimentés. Elles seront en tout tems remorquées pour monter ou descendre le fleuve, et la plus grande exactitude sera observée dans leurs jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue Poydras, No. 12

POUR LE HAVRE.

Le navire SENATOR, A no 1, très bon voilier, doublé en cuivre est maintenant en chargement, et sera prêt à faire voile sous peu.
Pour le fret de 200 balles, s'adresser à

THEODORE NICOLET & Co.
22 nov No 26, rue Bienville.

POUR TAMPICO.

La goëlette américaine, bonne voilière, HALCYON, capitaine William Williams, est prête à recevoir du fret, et fera voile pour le dit port, la semaine prochaine. Pour fret ou passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à

E. J. FORSTALL & Co.
21 nov rue Royale, No. 153.

POUR MARSEILLES.

Le A 1 brick FLORA, capitaine Carnick, est prêt à recevoir un chargement pour le dit port. Il peut porter environ 800 balles. Pour fret comme de coutume, s'adresser à

19 nov E. J. FORSTALL & Co.

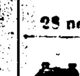

A LOUER—Un grand magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Julie. Possession sera donnée immédiatement.

Aussi: Un grand bureau au-dessus des magasins Nos. 26 et 23, Nouvelle Levée. Pour les termes, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
25 nov 23 et 29, Nouvelle Levée

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [6 nov] B MARIGNY.

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRER et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des terrains ou des jardins, a des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, créole et allant à l'amble. S'adresser au No. 98, rue Julie, à

18 oct—3m LOUIS. A. LEMOYNE.

LIBRAIRIE
D'ALFRED MORET, Successeur de A.-L. BOISMARE,
Rue Royale, no. 164.

Paroles d'un Croyant par Lamennais,
Celui qu'on aime, par Ricard,
Le Bourreau de Berne, par Cooper,
Les Sept Frères, par Soulié,
Conspiration des Marmousets, par De Baste,
Jolie Fille de Paris, 4 vol.
Le Perruquier du Grand Duc, par De Baste,
Le Négrier, par E. Corbière,
La Cloche de St.-Jacques, par De Baste,
Les Deux Renégats, par De Baste,
Trente Mois de ma Vie, 1 vol 8vo.
Takontala à Paris, 1 vol 8vo.
Pritchie Shinderhannes, 2 vol 8vo.
Ishale, par Droniseau, 1 vol 8vo.
Timon Alceste, 1 vol 8vo.
Un Heureux trop tard, par Kan,
Le Vicomte de Beziers, par Soulié,
Le Magnétiseur, par Soulié,
Marie, par d'Agar,
Elfride, par Fremy,
Les Pélerins du Rhin, par Bulwer, &c,

Un joli assortiment de Livres pour étrennes avec des reliures d'un nouveau genre et ornés de très belles gravures. De jolis calendriers pour 1835, ainsi qu'un grand nombre de livres classiques à l'usage des Pensions. 28 nov—8

Peinture & Vitrerie.
A. MONDELLI,
PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.
Rue de Chartres, No. 183.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il continue d'entreprendre tous ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus beau genre; simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries; le décor dans toute son étendue; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son magasin on trouvera, peinture, huile, essence &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tant en gros qu'en détail, à des prix modérés.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix toujours modérés lui feront mériter la continuation des mêmes faveurs. 24 nov

MR. FRANCOIS, docteur en médecine, de la Faculté de Paris, a l'honneur de faire part au public et à ses amis, qu'il a établi son domicile, rue de Chartres, No. 93, encoignure Conti, maison de Madame Le Febvre, et qu'il se livrera à l'exercice de la médecine, aux accouchemens, et à la pratique de toutes les opérations chirurgicales; notamment à l'opération de la cataracte et à celle qui consiste à broyer les pierres contenues dans la vessie, à l'aide des instrumens lithotriteurs-perfectionnés.
12 nov—15fe:3pe

MR. RAPALO annonce au public qu'il continue toujours à traiter les personnes affectées de la vue. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 64. Le certificat suivant, lui semble suffisant pour attester l'excellence de son traitement.

Je certifie que Monsieur J. Rapalo a guéri plusieurs personnes attaquées de la vue, à l'Hôpital de Charité, et qu'il a réussi avec beaucoup de succès.
4 nov D. KER.

EXTERNAT
DE JEUNES DEMOISELLES,
TENU PAR M. & MDE. MONTILLY,
Rue Saint Louis, maison de M. Lepêtre, No. 82, entre Royale et Bourbon.

LES classes seront dirigées par Mde. MONTILLY aidée par sa fille ainée.

Cet établissement qui sera ouvert à partir du 15 novembre prochain, se trouvant dans le centre de la ville, [illegible] à même de profiter des [illegible] que leur offre Mde. Montilly.

Le cours des études de l'Externat comprendra :
La Lecture,
L'Ecriture,
L'Arithmétique,
La Langue Française,
La Langue Anglaise.
Littérature { française / anglaise.
La Rhétorique et la versification.
L'Histoire ancienne et moderne.
Géographie descriptive et historique.
Chronologie.
Mythologie.

CONDITIONS.

Prix de l'Externat, $6 par mois, papier, plumes, livres &c., payés à part.

ETUDES ADDITIONNELLES :

Piano,	$10
Chant,	10
Langue Espagnole,	4
Dessin,	5
Danse,	7

M. Montilly, professeur de piano, connu dans ce pays depuis dix ans par les écolières remarquables qu'il y a faites, donnera des leçons de musique dans l'institution et en donnera également dans les maisons où il sera appelé.

M. DuGarry, aussi depuis 10 ans à la Louisiane, donnera des leçons de dessin et se rendra chez les personnes qui voudraient utiliser ses talens.

Mde. Montilly s'efforcera de mériter ici, les suffrages qu'elle a déjà obtenus à Paris et à Moscou.

Tous les maîtres demeurant dans la maison, les parens peuvent être sûrs de la plus grande exactitude dans les leçons.

Les jeunes demoiselles qui désireraient prendre des leçons de musique, de dessin, de danse ou d'espagnol sans suivre les classes, les recevront aux prix fixés ci-dessus.

Les classes seront ouvertes depuis 9 heures du matin, jusqu'à 5 de l'après midi. 24 oct

Pour les informations, s'adresser chez Mrs. Fs. Canonge, P. Soulé, Labatut, Jh. Dosuau et J. B. Labranche.

MR. MONTILLY, élève du Conservatoire de Musique à Paris, et professeur de Piano depuis dix ans dans ce pays, connu dans les paroisses Jefferson et St. Charles, par les élèves distinguées qu'il y a faites, et habitant maintenant la Nouvelle-Orléans, offre ses services aux personnes qui voudraient prendre des leçons de Piano. S'adresser chez lui, rue St. Louis, No. 82, maison de M. Lepêtre, entre Royale et Bourbon.
3 nov—20,3ps

PENSION COMMERCIALE AMERICAINE.

LE soussigné annonce avec plaisir aux messieurs de cette ville, qu'il vient d'établir avec élégance un établissement, rue Toulouse, No. 30, pour recevoir des Pensionnaires. Il offre à louer plusieurs jolies chambres garnies.

Nota. Dans cet établissement, on parle français, anglais et espagnol.
18 nov—14 F. LEBLEXU.

Bureau de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 Nov. 1834.

LES souscripteurs au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sont prévenus que tous les titres et documens requis par les conseillers légaux de la dite Banque, devront être fournis par les dits souscripteurs dans le délai de trente jours pour la ville et soixante jours pour la campagne; à défaut de quoi ils seront considérés comme renonçant aux droits et priviléges provenant de leur souscription. Par ordre de la Direction.
4 nov—30 J. BERTRAND, caissier

Banque du Commerce de la Nelle.-Orléans.

A L'AVENIR les dividendes semi-annuels de la Banque du Commerce de la Nlle. Orléans, seront déclarés par le président et les directeurs de cette institution, le premier lundi de janvier et le premier lundi de juillet de chaque année. Les dividendes sur les actions inscrites sur les livres de la Banque à la Nouvelle-Orléans, seront payables les lundis après la déclaration des dividendes, et les dividendes sur les actions de cette institution inscrites sur les livres de transferts à New-York, Philadelphie ou Boston, seront payables les premiers lundis de février et d'août de chaque année.
Par ordre de la Direction.
27 nov JOSEPH SAUL caissier

MAGASIN DE NOUVEAUTES,
à l'instar de Paris, en Gros et en Détail.

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, au coin de celle Jefferson, vient de recevoir de Paris, un très bel assortiment de cosmétique, parfumeries fines pour la toilette, en pâte d'amande, liquide au miel, à la rose, et à l'iore, pâte en poudre et crême, le véritable lait de rose, la *poudre sétérite et du Liban, mucilage pour la teinture des cheveux à volonté. Les extraits,* tous odeurs, les essences et tous les savons de toilette, &c.

Assortiment de cannes armées et sans armes, cols en satin, et bretelles, différens genres, gants de toute sorte, brosses à habits, à tête, à dents, premier choix.

Généralement tous les postiches en faux cheveux goûts nouveaux, pour hommes et pour dames. Le tout aux prix les plus modérés. 12 nov

Etablissement de Manteaux de Marbre.

HENRY HUNT & CO., ont le plaisir d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont ouvert un magasin d'entrepôt au No. 30, rue de la Douane, où ils reçoivent de leur établissement à New-York, par le navire Arkansas, un superbe assortiment de Manteaux de cheminées, grillages, &c. Ils ont intention d'avoir constamment en vente, un assortiment général de toute espèce d'articles relatifs à leur profession, et ils espèrent par la beauté de ces objets et la manière dont ils sont travaillés, mériter l'encouragement du public. Ils ont à vendre du Plâtre de Paris, des Marbres de tombes, carreaux de marbre, devants de cheminées en marbre, ainsi que des grillages en fer double, de Russie, et idem en cuivre. Ils ont à leur service des ouvriers compétents pour leur entreprise. Ils gravent des inscriptions dans le dernier goût, et ils exécutent des monumens de tous genres, avec promptitude et goût. 12 nov

PAPIERS DE TENTURE.

RECEMMENT arrivé de Paris, joli assortiment de Papiers peints pour teintures; papiers veloutés variés; rouges, vertes et jaunes; draperies et bordures assorties; papiers satinés, et satinés glacés du plus nouveau goût avec bordures veloutée; autres non glacés; et des papiers ordinaires très jolis du prix de 6, 5 et 4 escalins, chez Chevalier, peintre, et marchand de papiers, successeur de madame Marot, rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. Il continue toujours d'entreprendre la peinture des maisons, le décor des appartemens et magasins et le collage des papiers. 17 nov—6

JACQUES LALLY, Peintre d'enseignes, de maisons, et d'objets de goût, informe respectueusement les habitans de la Nouvelle Orléans et de son voisinage, qu'il est venu se loger à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, où il recevra toutes les commandes qu'on pourra lui faire dans le genre d'occupation auquel il se livre. Il s'offre de peindre les maisons, et les enseignes, de dorer, de lustrer, *de placer les papiers de tapisserie,* de colorer les murailles. Il espère par le bas prix de son travail, par sa diligence et son bon ouvrage mériter toujours l'encouragement public. 16 oct—6m

LE soussigné informe les personnes qui vont chasser sur sa terre de la Métairie, qu'il a donné ses ordres pour que nul n'y soit admis sans un permis de sa part. Il se voit dans la nécessité de prendre cette mesure, à cause des dégâts qui se commettent sur sa propriété, et espère que MM. les chasseurs ne le mettront pas dans la dure nécessité d'employer les voies de droit.
29 nov—2 J B VOLANT LABARRE.

SUCRE ET MELASSE—150 Boucauts Sucre, et environ 15,000 gallons Mélasse, à vendre sur une habitation, à 8 milles au bas de la ville. S'adresser à

KENNEDY, DUREL & Co.,
29 nov Rue Toulouse, No. 50.

SAVON & CHANDELLES—300 caisses Savon de. 300 Chandelles de suif de la marque de Jameson Blake & co. en débarquement du navire Timoléon, et à vendre par Wm. G. HEWES & Co.
13 nov 66, rue du Camp

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 20 caisses de Sardines à l'huile, de l'Orient. Fk. PERRET & GALLY.
[illegible] nov rue Toulouse, No. 58

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE.

MARDI, 2 décembre, il sera vendu à leur magasin d'encan, à 10 heures du matin, quelques services d'argenterie française, au premier titre, en boîtes, composé de 12 cuillers et fourchettes, 12 cuillers à café, 2 cuillers à ragoût et une cuiller à soupe; 2 cabanes brodequins de Russie (jaunes); 10 do. de, 10 do. bottes; 2 caisses indiennes; 2 caisses blanc et un assortiment d'habillemens faits.
29 novembre.

PAR T. MOSSY & GARDNER.

JEUDI, 11 décembre prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, les esclaves suivants, appartenant à M. J. F. Pyles.

1o. *Henriette, négresse américaine, âgée de 26 ans,* depuis plusieurs années dans le pays, bonne domestique de maison, couturière, fidèle, avec sa fille Hélène âgée de 3 ans.

2o. Sophie, négresse américaine, âgée de 35 ans, depuis plusieurs années dans le pays, propre aux gros travaux d'une maison, bon sujet; avec ses trois enfans, John, négrillon de 10 ans, Caroline, négritte de 7 ans, et Juana, âgé de 18 mois.

3o. Caroline, mulâtresse américaine, âgée de 30 ans, depuis son enfance dans le pays, parlant anglais et français, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse, très bon sujet, ayant une taie à l'œil, avec son fils Jean, mulâtre de 7 ans.

4o. Clarissa, négresse américaine âgée de 32 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse; avec ses deux enfans; Lewis, négrillon de 7 ans, Jeane, d'un an.

5o. *Borbin, nègre américain, âgé de 31 ans,* depuis plusieurs années dans le pays, bon sucrier, bon tonnelier, bon cocher.

6o. George, mulâtre créole, âgé de 15 ans, charpentier, en apprentissage depuis 3 ans.

Tous ces esclaves sont bons sujets et sont recommandés tels, et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions : Payables à 4, 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, chez A. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 nov

PAR J B BLACHE.

JEUDI prochain, 4 décembre, au magasin de Messrs. P S Newton & co., No. 21, rue de Chartres, il sera vendu le fond de leur magasin de marchandises sèches.

La vente commencera à 10 heures precises du matin, et continuera les jours suivants.

Conditions : au dessous de $200 comptant; au dessus de 200 et moins de $500, 4 mois, et au dessus de $500, 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

N. B. Jeudi, à midi, au magasin ci-dessus indiqué, on vendra un superbe assortiment de linge de table damassé.
23 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MARDI, 2 de décembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, il sera vendu un terrain et une maison, située rue Bourgogne, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier. Le terrain mesure 53 pieds 3½ pouces de face, sur 101 pieds 3 pouces de profondeur, mesure américaine, la maison se compose de 7 appartemens, 2 caves, chambres à domestiques, cuisines, etc. Cette propriété est trop connue pour en faire ici une plus grande description. Elle a été longtemps occupée par M. Pichon, instituteur : la dite maison est louée maintenant à bail, à raison de $60 par mois ; ce bail doit finir le 15 de fevrier 1836, mais le locataire peut le renouveler à cette époque, pour 5 ans de plus : cette belle propriété est en outre assurée pour $400 jusqu'au 25 juillet 1835 : le plan de la dite propriété est *exposé à la Bourse, et les personnes qui désireraient en* faire l'acquisition peuvent la visiter avant la vente.

Conditions : 3-4 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez Gustave Le Gardeur, not. public, aux frais de l'acquéreur, aussi à la charge par lui de payer à la ville les banquettes. 21 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

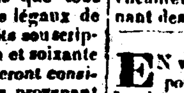

Jeudi, 4 décembre, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi, le bateau-à-vapeur CONSTITUTION, de 260 tonneaux, connu comme tirant peu d'eau; il est bien pourvu de tout, et est mouillé de l'autre bord du fleuve. On peut aller l'examiner en tout temps. L'inventaire est exposé chez les encanteurs. Conditions : 6 et 9 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction. 25 nov

PAR J. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier district judiciaire de l'état de la Louisiane, en date du 25 Octobre 1834, à la requête de M. Thoma Blois, syndic de ses créanciers, il sera vendu le mardi, 2 de décembre prochain, à la Bourse de Hewlett, les propriétés et esclaves ci-après désignés, abandonnés par le dit Thomas Blois à ses créanciers.

Un lot de terre, situé rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, ayant 31 pieds 3 pouces, mesure américaine, de face à la rue Baronne, sur une profondeur, mesure française, de 143 pieds, sur une ligne et de 136 1-2 *pieds sur l'autre, plus ou moins.* Il y a sur le dit lot une maison en briques, à étage, contenant huit appartemens, une cuisine en briques, à étage, de 6 appartements, puits, latrines, &c.

Un lot attenant au précédent, ayant, mesure américaine, 32 1-12 pieds de face à la rue Baronne, sur 130 pieds de profondeur sur une ligne, et 136 1-2 pieds sur l'autre, mesure française.

Un nègre américain, nommé Irsham, âgé d'environ 22 ans, depuis plusieurs années dans le pays, parlant français, bon cuisinier, bon domestique, et très intelligent.

Une négresse créole nommée Céleste, âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison, avec ses trois enfans.

Marguerite,	âgée de	8 ans	
Army	do	6 ans	
Mary	do	2 ans.	

Une mulâtresse nommée Victoire, âgée d'environ 35 ans, blanchisseuse, repasseuse, plisseuse, et bonne cuisinière, bon sujet, avec ses cinq enfans.

Amélie âgée d'environ	12 ans,	domestique,	
Rosa, do	do	9 do	do
William	do	6 do	do
Céleste âgée de	2 do	do	
Joseph âgé de	3 mois.		

Jim, mulâtre, orphelin, âgé d'environ 7 ans. Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant M. W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. La propriété rue Baronne ne sera livrée que le 1er de janvier 1834. 28 oct.

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu le vendredi, 12 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Deux Terrains de 120 pieds de face aux rues Apollo et Enterpe, faubourg Annonciation, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dessus, à l'encoignure est une maison de maître, bâtie depuis peu, briquetée entre poteaux, cour carrelée, cuisine, puits en briques, magasin en bois, latrines, pigeonniers. L'autre maison est en bois, bâtie récemment, puits en briques, cuisine, latrines. Le terrain est très élevé. Il s'y trouve des Orangers et d'autres arbres. La propriété est située dans l'îlet après M. Babcock.

Les acquéreurs sont invités à visiter cette belle propriété pour pouvoir l'apprécier. 1 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MARDI, 2 décembre prochain, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi, 45 lots de terre situés à Carrollton sans réserve, et bornés par les rues Onze, Douze, Hamilton et Jackson, mesurant 60 pieds par 120 en profondeur, comprenant quatre îlets entiers et désignés A B C et D d'après le plan exposé à la Bourse

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en présentant des billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 nov

JUMENT EPAVE.

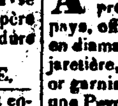

IL a été arrêté mercredi soir, à 7 heures, une JUMENT bai, à crinière et pieds noirs; elle avait une selle sans bride. Le propriétaire est prié de venir la réclamer, à l'encoignure des rues Français et Victoire, faubourg Marigny, en payant les frais.
28 nov—1☞

AVIS AUX DAMES.—Bonne rencontre pour le premier de l'an.—Une dame sur le point de partir du pays, offre à vendre à l'amiable, quatre superbes bagues, en diamant de choix, savoir, trois gros solitaires, une belle jarretière, une paire de boucles d'oreilles, deux montres, en or garnis de rubis, une superbe garniture de cheminée et une Psyché. S'adresser, rue Royale, no. 216, entre les rues d'Orléans et Ste. Anne, maison de la fabrique.
1 déc—3f, 3ps.

LITTERATURE FRANCAISE.

BIBLIOTHEQUE choisie de la Littérature Française, complète en 4 volumes reliés, comprenant les ouvrages suivants : Les Ecorcheurs; Cinq Mars; Réponse aux Adieux de sir Walter Scott à ses lecteurs; Paris et les Parisiens; Mémoire d'un Apothicaire; Heures du soir; Les Enfans d'Edouard; et Minuit et Midi, tous pour $4 comptant; à vendre par Wm. McKEAN,
1 déc encoig. Camp et Commune.

TRAITES, sur Paris et New-York, à vendre par JULES LEBLANC.

CALLIGRAPHIE.

MM. DOLBEAR & FRERES ont l'honneur d'informer les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'ils sont de retour, et ont rouvert leur académie d'écriture, rue de Chartres, no. 8, et donneront des leçons de Calligraphie en tout genre, pendant le jour, jusqu'à 10 heures du soir. Les dames qui le désirent, peuvent recevoir des leçons chez elles. Il est généralement reconnu que, par l'application de la méthode Carstair, que ces MM. ont adoptée, les élèves font plus de progrès en quinze jours qu'ils n'en faisaient autrefois en suivant l'ancien système, et en y consacrant plusieurs années. Ils invitent les habitants qui conserveraient quelques doutes sur l'excellence de cette méthode, à se transporter dans leur établissement afin de s'en assurer par l'examen de plusieurs exemples d'écriture faites par des personnes d'âges différens, dans cette ville et ailleurs. Tous ceux qui n'ont pu achever *leurs cours,* sont engagés à le faire sans faire de nouveaux frais. Ils informent aussi les personnes qui leur ont demandé des modèles de ce système, qu'une nouvelle publication en sera faite, cet hiver. Nous joignons à cet avis le rapport suivant pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de voir par eux-mêmes. Quant aux autres, nous les prions de s'en référer à nos circulaires.

Nouvelle-Orléans 12 mai, 1834.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture en cette ville, d'après le système Carstair, nous avons examiné avec soin des exemples d'écriture de ses élèves depuis 8 jusqu'à 50 ans, écrits à différentes époques du cours d'instructions, et après cet examen, c'est avec une vive satisfaction que nous pouvons attester les progrès rapides, sans pareils qui ont été faits. D'après les exemples que nous avons vus et l'examen du système, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer que nous partageons l'opinion généralement reçue que ce système est grandement supérieur à tout ce qu'on a enseigné jusqu'à présent. Si une écriture lisible, élégante, correcte et de bon goût est un talent utile ou désirable, c'est d'après ce système qu'on peut l'acquérir. Nous sollicitons donc la protection du public en faveur d'une instruction dont les résultats sont si utiles.

A. B. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane,
Le Révérend Mr. C. MAENHAUT.
A. ORAILHE,
J. W. EGNEW,
D. MORPHY,
D. PRIEUR, maire de la Nouvelle-Orléans,
Le Révérend G. L. NASH,
Le Révérend G. WINSLER,
W. C. POPE,
L. BRINGIER. 21 nov—6m

Le Cours des Leçons de
L'ECOLE DE MEDECINE
DE LA LOUISIANE,

Commencera le premier Lundi de Janvier 1835, et continuera pendant quatre mois à dater de ce jour.

THOMAS HUNT, D. M.
Professeur d'Anatomie et de Physiologie.
JOHN HARRISON, D. M.
Adjoint.
CHS. A. LUZENBERG, D. M.
Professeur de Chirurgie, Théorique et pratique.
J. MONRO MACKIE, D. M.
Professeur de Médecine Théorie et pratique.
THOMAS R INGALLS, D. M.
Professeur de Chimie et de Pharmacie.
EDWARD H. BARTON, D. M.
Professeur de la Matière Médicale.
AUGUSTE H. CENAS, D. M.
Professeur d'Accouchemens et des maladies des femmes et des enfans.

Des démonstrations d'Anatomie pratique seront faites tous les jours par le professeur Adjoint d'Anatomie et de Physiologie.

Des leçons de Chimique seront données, deux fois par semaine à l'Hôpital de la Charité.

L'Hôpital sera ouvert tous les jours pour les études des élèves. THOMAS HUNT, M. D.
28 oct—3ps☞ Doyen de la faculté.

MADAME COCHRANE, rue de Chartres, No. 54 au 1er., a l'honneur de prévenir les dames de ses amies, et en général celles de la ville et de la campagne qu'elle a reçu de *France et du nord, un grand assortiment* de marchandises dans le goût le plus nouveau, consistant en Modes nouvelles ;

Chapeaux du matin, chapeaux habillés en velours et en satin, chapeaux de paille, capotes pour dames et pour enfans, petites toques pour enfans,
Soieries de toute espèce pour robes et pour chapeaux,
Manteaux brodés, de drap et autres,
Fourrures en chinchilla, petit gris, etc.
Colonaires en duvet de cygne,
Bouquets de fleurs et guirlandes,
Schâles cachemir, écharpes, fichus de soie, indienne, mérinos, gants, bourses, lingeries, broderie de toute espèce, modes à française, habillemens d'enfans, poupées, parfumeries, &c. &c. 8 nov

UNE DEMOISELLE FRANCAISE ayant l'habitude de l'enseignement, désirerait trouver, comme institutrice, une place dans une famille, soit à la ville soit à la campagne.

S'adresser pour renseignemens à Mlle Clotilde Bornet maison d'Education, encoignure des rues du Quartier et de la Levée. 1 déc—15fs.

MS. CUCULLU, LAPEYRE ET Co. offrent à vendre :
60 sacs café vert de la Havane, nouveau;
450 do. du de l'ancienne récolte;
25 do. du fin vert de Saint Domingue;
20 balles Tabac en feuille (Vuelta Abajo);
500 milliers cigarres de 1ère. qualité;
Confitures de la Havane, en jarres et en caisses; et quelques colis marchandises sèches, convenables au marché du mexique. 28 nov

LAFAYETTE PORTER-HOUSE.
Rue Bienville, No. 21.

JOHN & W. WEBB, tiennent constamment à leur établissement un assortiment de Bière, petite bière et cidre de New-York de première qualité, qu'ils offrent à bon marché.

☞300 grosses bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons, à vendre à bon marché. 8 août

OLD PENNSYLVANIA PORTER-HOUSE.
No. 12, rue Dumaine, entre Levée et Condé.

N. BAGNAL tient constamment à son établissement un assortiment de Bière, petite Bière et Cidre de New-York de première qualité, qu'il offre à vendre à bon marché.

☞Bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons à vendre à bon marché. 23 juin—a

MAGASIN PITTORESQUE.

LA maison Cazeaux et Bijotat, rue Royale, No. 156 vient de recevoir cet excellent recueil, publié en France et qui se recommande par la variété des articles et par le talent d'exécution des gravures dont cet ouvrage est orné et qui dépassent le chiffre de 300 ; l'année 1833 proprement relié, se vend $2. *Les personnes qui voudraient* continuer à recevoir ce journal pourront se faire inscrire dans le dit magasin; la parenté qui existe entre un des associés et le gérant de cette entreprise, offre une garantie pour que les souscripteurs reçoivent régulièrement cet ouvrage. Trente Nos. de l'année 1834 sont déjà reçus et on s'engage à fournir les Nos. suivants qui compléteront l'année vers la fin de Janvier ou au commencement de Février. La dite année 1834 sera reçue aussi à la même époque proprement reliée, au même prix de $2.

On peut souscrire aussi dans le même magasin au trésor numismatique, chef d'œuvre d'art, la gravure sur acier n'a jamais été poussée si loin. Ce nouveau procédé inventé par M. Collas, représente la médaille telle qu'elle est soit en creux ou en relief, ce qui fait qu'on peut donner à $1 50. Ce qui coûterait $6 avec les procédés ordinaires.

CAZEAUX & BIJOTAT,
21 nov Rue Royale, No. 156.

850 BARRIQUES de Vin, en débarquement du brick Cyrien, de Marseille, à vendre par F. H. PETITPAIN,
19 nov encoig. Chartres et Toulouse

Cent piastres de récompense.

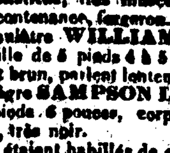

Partis marrons d'une habitation aux Natchitoches, le mulâtre SAMPSON DAWN, âgé de 28 ans, taille de 6 pieds 6 pouces, corpulent, teint brun, bonne figure, sachant lire.

Le mulâtre SANDY, âgé de 28 ans, taille de 6 pieds, bien constitué, très musculeux, face ovale, teint clair, bonne contenance, forgeron.

Le mulâtre WILLIAM CHAMBERS, âgé de 21 ans, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, fluet, marche indolente, teint brun, parlant lentement, l'air sournois.

Le nègre SAMPSON LEWIS, âgé de 22 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, corpulent, face carrée, chevelure épaisse, très noir.

Tous étaient habillés de collette; ne parlant qu'anglais, venus de Richmond Va., et achetés de M. Louis Collier.

$100 de récompense seront données pour l'arrestation *des esclaves mentionnés ci-dessus,* ou $25 pour chaque.

Les capitaines de navires et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir les dits esclaves à leur bord, sous les peines portées par la loi.

J. B. PLAUCHE & Co,
13 oct—1pa☞ rue Gravier, No. 36.

LES soussignés désirant donner tout leur temps aux affaires de commissions, invitent les marchands de comestibles et ceux de la campagne à venir examiner leur fond de comestibles et de liqueurs, qu'ils vendent en ce moment aux prix courants, et à des termes accommodans.

DUCROS & MORPHY.
25 nov rue de la Vieille Levée, no. 13.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur T. LEGER a transporté son cabinet de *consultations gratuites* à sa nouvelle demeure, rue de Chartres, No 43, entre Bienville et Douane. 28 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu le Jeudi, 4 Décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Les propriétés ci-dessous décrites, se trouvant sur les communes de la ville, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer de cette ville.

1o. Quatre Terrains formant ensemble le lot no. 5, de l'îlet no. 10. Le lot no. 1, formant l'encoignure des rues de la Commune et Tremé, mesurant 35 pieds 7-8 pouces, à la rue de la Commune, sur 102 pieds 8 5-8 pouces à la rue Tremé. Le dit terrain fermé des deux côtés par deux lignes perpendiculaires aux rues de la Commune et Tremé. La première ayant 96 pieds 5-8 pouces de profondeur, et l'autre 17 pieds 11 1-2 pouces. Le no. 2, ayant 29 pieds de face à la rue de la Commune, sur 98 pieds 3-8 pouces de profondeur à la ligne qui le sépare du no. 1, et 92 pieds 7-8 pouces, à celle qui le sépare du no. 3. Le no. 3, ayant 29 pieds de face à la rue de la Commune, sur 92 pieds 7 7-8 pouces à la ligne de séparation, du No. 2, et de l'autre 87 pieds 3-8 pouces. Le no. 4, ayant 36 pieds de face à la rue Tremé, sur 76 pieds 11 1-4 pouces de profondeur, sur la ligne de séparation, avec les lots *nos. 1, 2 et 3, et 89 pieds 6 pouces de profondeur, sur l'autre* mitoyenne.

2o. Deux Terrains formant ensemble le no. 4, de l'îlet No. 10, situé à l'encoignure des rues Jackson et Tremé, le no. 1, ayant 53 pieds 3 3-8 pouce de face à la rue Jackson, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Tremé, sur lequel il se trouve une très belle maison neuve venant d'être finie, briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 8 chambres à feu, 2 grands cabinets, 2 offices, et une galerie, un vaste grenier, un puits en briques, 1 cuisine en bois, composée de 4 chambres à feu, galerie et latrines.

Cette propriété est divisée en deux logements, et est louée $780 par an; le lot no. 2, mesurant 40 pieds de face à la rue Tremé, sur 53 pieds 3 3-8 pouces de profondeur, sur lequel il se trouve une maison neuve, briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres dont 2 à feu, une galerie et 2 cabinets, une cuisine briquetée entre poteaux, composée de chambres à feu, et latrines; le tout divisé en deux logements, ayant un corridor de chaque côté, louée $300 par an.

3o. *Un Terrain no. 1, de l'îlet no. 10, formant l'encoignure* des rues Jackson et Franklin, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 90 pieds 4 5-8 pouces de profondeur, et face à la rue Franklin, sur lequel il se trouvent une maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de 8 chambres dont 4 à feu, 2 grands cabinets et une galerie, une cour, une cuisine en bois, composée de 4 chambres, toutes à feu, 2 latrines. Le tout divisé en deux logements, louée $540 par an.

4o. Deux Terrains formant ensemble le lot no. 6, de l'îlet no. 11; le no. 1, formant l'encoignure des rues Jackson et Tremé, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces à la rue Jackson, sur 68 pieds de profondeur et face à la rue Tremé, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de trois chambres toutes à feu, 2 grands cabinets, galerie et une cuisine en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres toutes à feu, 1 galerie, 2 cabinets, 2 latrines, divisé en deux logements, loués $360 par an.

Le No. 2 ayant 59 pieds 10 5-8 pouces face à la rue Tremé, sur 53 pieds 3 3-8 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une maison neuve briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, 2 cabinets et galerie, une cuisine en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, dont 2 à feu, galerie et une cuve. Le tout divisé en 2 logements, loués $360 par an.

5o. Le no. 1, de l'îlet no. 11, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 98 pieds 10 5 8 pouces de profondeur et face à la rue Franklin, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, 1 galerie, 2 chambres hautes et 2 caves, 1 cuisine en bois couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, galerie et cabinets, 2 latrines et un grand hangar, loués $540 par an.

Le no. 2, mesurant 29 pieds de face à la rue Franklin, sur 53 pieds 3 3 8 pouces de profondeur, sur lequel se trouve au fond de la cour, une petite maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, galerie, 2 hangars dont 1 à cheminé et latrines, loué $120 par an.

6o. Un Terrain formant l'encoignure des rues du Bassin et de la Commune, mesurant 81 pieds 1-2 pouces à la rue du Bassin, sur 59 pieds 7 3-8 pouces à la rue de la Commune, fermé par deux lignes perpendiculaires aux rues Commune et Bassin, l'une ayant 94 pieds 6 8 pouces, et l'autre 73 pieds 6 8 pouces, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres dont 2 à feu, galerie, 2 cabinets et une cave, cuisine en charpente, composée de 3 grandes chambres, pigeonnier &c. Le tout est ouvert en bardeaux. Latrines en briques, hangar et jardin. La résidence du propriétaire.

7o Deux Terrains formant ensemble le lot no. 7, de l'îlet no. 29, compris entre les rues Villeré, Marais, Bienville et Douane. Le No. 1, mesurant 31 pieds 11 1-2 pouces de face à la rue de la Douane, sur environ 147 pieds 9 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une maison neuve en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres à feu, une galerie devant, une derrière, 2 cabinets, une cuisine neuve couverte en bardeaux, briquetée entre poteaux, composée de 2 chambres à feu, une galerie et 2 cabinets, latrines et écurie pour 3 chevaux; le no. 2, mesurant 31 pieds 11 1 2 pouces de face à la rue de la Douane, sur environ 147 pieds 9 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine briquetée entre poteaux couverte en bardeaux, composée de 2 chambres à feu, galerie, 2 cabinets, latrine et hangar fermé.

Conditions : Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets sans endossement mais portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

8o Deux Terrains situés dans l'îlet no. 24, du nouveau faubourg Marigny, compris entre les rues St Avid, Prosper, Union et Français, l'un face à la rue Prosper, désigné sur un plan du voyer de la ville par le no. 12, mesurant 30 pieds 7 pouces de face, sur 160 pieds de profondeur, l'autre désigné par le no. 14, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue St. Avid, sur 159 pieds 6 5-8 de profondeur.

9o Dix Terrains situés au même faubourg, dans l'îlet no. 50, compris entre les rues du Génie, Célestine, Marigny et Mandeville, tous face à la rue Mandeville, ayant les nos. 1 à 9, chacun 32 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, et le no. 10, 31 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur.

10. 3 Terrains situés au faubourg Washington, dans l'îlet no. 6, formant ensemble les nos. 13 et 14, du plan du dit faubourg, déposé en l'étude de M. LeGardeur, compris entre les rues des Grands Hommes, Casacalvo, Pologne, Lesseps, désigné sur le nouveau plan, par les Nos. 7, 8 et 9, ayant chacun, 35 pieds 6 pouces de face à la rue Lesseps, sur 115 pieds de profondeur.

Conditions : Un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endossements mais avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés devant Mr. L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs, qui s'obligeront à assurer les propriétés avant le 25 du mois prochain.

Les personnes qui désireraient acheter, sont priées de venir examiner ces propriétés avant le jour de la vente.

N. B. On aura la facilité d'escompter les billets à raison de 8 pour cent. Le tout est de mesure anglaise.

Les plans dressés par E. & N. Rillieux sont déposés à la Bourse. 10 nov

EN débarquement des navires Pactolus et Oceana, de Liverpool,
6 caisses Velours en pièces, propre au marché mexicain;
4 grands colis de toile à chemises, do do
25 caisses indiennes fines; do do
3 do de chawls imprimés fins do do
4 do de mouchoirs masulipatam;
10 malles mouchoirs madras;
3 do mouchoirs de coucil fin,
1 do gaze de milan;
4 caisses bas [illegible];
8 balles drills imprimés, de mode;
8 balles forte cotonnade;
2 de chemises de tricot;
En magasin—3 balles belles indiennes françaises, 3 dito robes d'indiennes françaises, &c., à vendre par

KENNEDY, DUREL & Co,
3 nov No 50, rue Toulouse

EN débarquement du Talma, 8 barriques Vin de Bordeaux; et d'arrivages antérieurs, près de 300 barriques Vin de Bordeaux; vieux Margaux et d'une qualité excellente; Margaux en caisses de petites bouteilles; et près de 300 caisses vin vieux Pauillac et St. Estèphe, Médoc. d'une qualité excellente;
Vin de Sauterne de 1825 en caisses; do. en tierçons,
Vin de Grave en tierçons;
Eau de vie vieille, 4me. preuve en demi pipes;
Vinaigre blanc de qualité excellente;
Anisette fine de Marie Brizard;
Liqueurs fines aux larmes du général Foy;
Encriers en liège;
1 caisse Peignes écaille; et 7 balles Toile de Bretagne, à vendre par
17 novembre J B & F LAPATUT.

E. J. FORSTALL & Co., ont reçu par le navire Bolivar, du Havre, les marchandises suivantes choisies exprès pour le marché mexicain, *et qu'ils offrent en vente:*
13 balles de mousselines imprimées ; 15 de imprimées,
1 boîte de mouchoirs de Foulard;
1 boîte de Rubans ; 1 do. de Lacets;
15 do. de Bavettes de 5 fils;
250 do. de Gris de ménages,
5 do. de Guingham ;
3 do. de Guingham imprimées.
5 juin—1☞ Rue Royale.

PATTES D'ASPERGE.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire paquebot Mississippi, un envoi de très belles Pattes d'asperges, désignées sous les noms de hollandaises ou géantes; on pourra s'en procurer, soit par centaine ou par mille. Les personnes désirant acheter, voudront bien s'adresser sans délai au magasin de Graines de Wm. SMITH,
5 nov 85, rue de la Douane.

VENTES PAR LE SHERIF.

Les héritiers de la Veuve Pre. Denis Dela[illegible] vs. Pre. Bourgeois aîné et frère.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le lundi, 15 décembre prochain, à 1 heure après midi,

L'esclave créole nommé Petit Louis, âgé d'environ 33 ans. Cette esclave est vendu à la seconde et dernière, il dit esclave sera définitivement adjugé au plus haut et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant ses billets avec bonne sécurité portant 10 pour cent d'intérêt et hypothèque sur l'esclave jusqu'à parfait paiement.
26 nov. G W MORGAN, shérif

Francesco Tio, executeur testamentaire de Juan Puich vs. J C Maisot.

DANS LA COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le mardi, 16 décembre prochain, à 1 heure après midi,

L'esclave Jane, alias Annette, négresse âgée d'environ 16 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions : comptant. 14 nov G W MORGAN, shérif.

J B Donatien Augustin vs. Joseph Marie Fernandez.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, dans cette ville, le vendredi, 12 décembre prochain, à 1 heure après midi,

Le nègre Washington, âgé d'environ 14 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.
10 nov G W MORGAN, shérif

François Auguste vs. Fergus Allain.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, samedi 13 décembre prochain, à 1 heure après midi,

Un certain grif nommé William, âgé d'environ 28 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus. *Conditions:* comptant.
10 nov G W MORGAN, shérif

Joseph Auat contre les héritiers testamentaires de la Ve. Larche.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 6 décembre prochain, à 1 heure après-midi,

La propriété ci-après décrite, savoir : Un lot de terre situé dans la rue Dorsier, No. 13, mesurant 68 pieds plus ou moins de face, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses et améliorations dessus.

Conditions : $1000 comptant, l'acquéreur prenant charge du paiement d'un billet de $8000 dû le 4 mars 1835, et la balance en deux paiements égaux, le 4 septembre 1835 et le 4 mars 1836 ; l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction, avec hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.
3 nov G W MORGAN, shérif

DANS LA COUR DE PAROISSE—L'exécuteur testamentaire de feu Pierre Romain contre Thomas Romain.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, j'exposerai en vente au café de la Nouvelle Bourse, situé aux coins des rues de Chartres et St. Louis, Lundi 1er. de Décembre prochain, à une heure de l'après-midi, les esclaves suivans, savoir: Anna, negresse âgée d'environ 40 ans, repasseuse et domestique de maison; Marie Louise, négresse âgée de 50 à 60 ans infirme, ayant un œil de moins; Milly, négresse, et domestique de maison âgée de 23 ans; et son enfant Sarah, âgée d'un an, à peu près. Conditions :—Comptant.
27 oct G. W. MORGAN, Shérif.

John Arrowsmith vs. Edmond Howard.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le lundi 27 décembre prochain, à 1 heure après-midi,

La propriété mentionnée et désignée dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir :

Un certain Lot de terre situé au faubourg Marigny, entre les rues d'Amour et Craps, mesurant 40 pieds de face à la rue d'Espagne, et 60 pieds de profondeur, (mesure française) formant partie du lot No. 278, et borné d'un côté par une portion restant du dit terrain, et sur l'autre côté par une partie du lot No. 261, et sur le derrière, par le lot No. 279, avec toutes les améliorations ci-dessus.

Conditions de la vente : $502 50 cts. comptant, avec intérêt sur $500, du 1er. février 1834, avec les frais; $500 portant dix pour cent d'intérêt du 1er. février 1834 jusqu'au paiement, qui doit se faire le 1er. février 1835; $500 avec un pareil intérêt, payable le 1er. août 1836, et finalement $500 s'il y a cet excédant, avec un pareil intérêt, payable le 1er. février 1836.
20 nov G W MORGAN, shérif

William Lake vs. Paul Pardelly.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le jeudi, 25 décembre prochain, à 1 heure après-midi.

L'esclave Polly, alias Mary, âgée de 20 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions : comptant.
22 nov G W MORGAN, shérif

$20 DE RECOMPENSE.

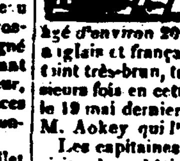

Seront payées par le soussigné, à toute personne qui conduira chez lui, rue St. Pierre, No. 56, entre les rues Royale et Bourbon, ou fera loger dans une prison de quelqu'état, le mulâtre nommé TOM ou THOMAS, âgé d'environ 20 ans, domestique très intelligent, parlant anglais et français; sa taille est de 5 1-2 pieds au moins, teint très-brun, très vif et bien construit; il a été vu plusieurs fois en cette ville depuis son absence, qui a eu lieu le 19 mai dernier; il appartenait à M. Shiff, et ensuite à M. Aokey qui l'a vendu au soussigné.

Les capitaines de navires et steam-boats sont priés de visiter leurs bâtiments surtout au moment de leur départ.
29 nov—3, 1pa☞ E. CARRABY.

$10 DE RECOMPENSE.

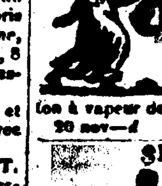

SERONT données pour l'arrestation de la jeune esclave nommée ELIZA ou LOUISA, qui s'est absentée de la papeterie il y a environ une semaine. Elle est âgée d'environ 18 ans, taille de 5 pieds, 1 ou 2 pouces, et appartenait à madame Magdeleine Laye. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera à la presse à coton à vapeur de la Levée.
20 nov—d F. C. CATONNET, sect.

$10 DE RECOMPENSE.

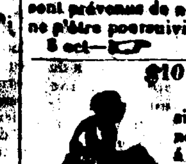

Parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant, le nègre NELSON, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant une cicatrice au sourcil de l'œil gauche, et une autre au bout de la joue près du nez. Ledit esclave a été dernièrement acheté de M. Bishop, et appartenait ci-devant à M. Boursse. Comme il a emporté beaucoup de linge, il serait difficile de dire les vêtemens qu'il porte. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis.
8 oct—1☞ Y. McDANIEL.

$10 DE RECOMPENSE.

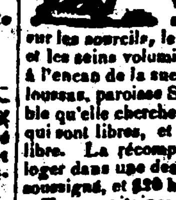

Partie marrone de chez le soussigné le 29 du mois passé, la griffonne nommée EUPHEMIE, âgée d'environ 20 à 22 ans, taille cinq pieds et quatre ou cinq pouces, ayant le pouce de la main droite cicatrisé, suite d'une brûlure, et n'a plus l'ongle ; les deux dents de devant de la machoire supérieure sont cassées, deux petites marques de coupure sur les sourcils, le nez très plat, yeux longs, corpulente, et les seins volumineux. Elle fut achetée par le soussigné à l'encan de la succession Denis Lemel au poste des Opelousas, paroisse St. Landry (il y a six ans) et il est probable qu'elle cherche à se rendre là, ayant des sœurs et mère qui sont libres, et cherchera aussi à se faire passer pour libre. La récompense ci-dessus sera payée à qui la fera loger dans une des geoles de cet état ; et donnant avis au soussigné, et $20 hors de cet état,

Tous capitaines de navires et bateaux à vapeur ou toute autre personne qui voudrait la receler seront prévenus qu'ils seront poursuivis selon toute la rigueur des lois.

25 nov A. MONDELLI, rue Chartres, no 183.

La Gazette des Opelousas insérera cet avis pour 15 jours et en serra son compte pour être payé à cet office.

FRANCOIS KROLL, artiste musicien, de l'Ecole Royale de musique, arrivé récemment en cette ville, et attaché au Théâtre d'Orléans comme première clarinette, informe le public qu'il se chargera de donner des leçons de clarinette, de guitare et de violon ; il donnera des leçons chez lui, rue Royale, No 216, et se transportera chez les personnes qui l'honoreront de leur confiance.
11 nov—15

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle rose. *Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra* rue St. Louis, No. 90. 29 nov 4

J. P. LASSERRE, fabricant d'instrumens de chirurgie, coutelier, fait des couteaux à lame d'or ou d'argent et autres ; répare tout ce qui a rapport à son art ; repasse avec le plus grand soin les razoirs, bistouris, lancettes et autres instrumens à tranchant délicat.

Il espère obtenir par les soins qu'il portera à ses travaux la protection qui lui a été prodiguée à Paris, où une médaille d'argent lui a été accordée par la Société Royale Académique des Sciences.

Sa demeure est rue Royale, no. 140, entre Toulouse et St. Louis. 20 nov—1m